



**VMG** Verband Militärischer Gesellschaften Schweiz

**ASM** Association des sociétés militaires suisses

**ASM** Associazione delle società militari svizzere

## Communiqué de presse

### **L'ASM souhaite la bienvenue à la Fédération sportive suisse de tir (FST) – et demande la remise à domicile des munitions de poche**

Berne, le 18 avril 2025. – **L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) a accepté cette semaine la demande d'adhésion de la Fédération sportive suisse de tir (FST) à l'ASM et souhaite la bienvenue à son nouveau membre, le 38e et probablement le plus éminent de l'association. Pour l'ASM, c'est le moment idéal pour réclamer sérieusement, avec conviction et insistance, la remise à domicile des munitions de poche, supprimée en 2007. En effet, la situation grave en matière de politique de sécurité et de l'armée qui n'est pas prête à l'engagement, même en ce qui concerne les stocks de munitions totalement insuffisants, sont pour l'ASM les principales raisons pour lesquelles le Conseil fédéral et le Parlement doivent adapter la réglementation et redonner à chaque soldat ses munitions à domicile.**

L'ASM, la voix de la milice, peut annoncer un nouveau membre très important en l'association de la Fédération sportive suisse de tir (FST), un acteur important de la milice qui a fêté son bicentenaire en 2024. Le 15 avril, le comité de l'ASM a accepté la demande d'adhésion de la FST et lui souhaite la bienvenue dans le cercle de l'ASM. La FST dispose d'un nombre de membres stable depuis des années, soit environ 130'000 tireuses et tireurs, dont quelque 58'000 tireuses et tireurs sportifs licenciés qui participent à des compétitions nationales pour le titre. L'effectif des membres de l'ASM augmente donc également de manière significative.

#### **Remise à domicile des munitions de poche : partie d'un concept global**

Pour l'ASM, mais aussi et surtout pour la FST, les conditions cadres conceptuelles, logistiques et de formation doivent être réunies pour la mise en œuvre de la remise à domicile des munitions de poche. Les munitions de poche font partie du concept global "Adaptation et actualisation de la mobilisation". Les conditions logistiques qui doivent être remplies à cet effet sont notamment centrales, comme la distribution, la traçabilité, la sécurité du stockage et une gestion efficace des dépôts. En effet, les objectifs de la remise à domicile sont la capacité d'engagement plus rapide de la troupe, sa capacité de défense immédiate et donc une armée de milice performante et crédible. Cela va de pair avec l'objectif supérieur de la dissuasion.

#### **L'ASM soutient les motions correspondantes au Parlement**

La décision de 2007 de ne plus remettre de munitions à domicile aux soldats était un compromis politique et, du point de vue actuel, une erreur. A l'époque, le Conseil fédéral n'a pas supprimé la remise à domicile des munitions de poche, mais l'a seulement suspendue. La remise à domicile dépendrait à l'avenir de la situation en matière de politique de sécurité et serait valable "jusqu'à nouvel ordre", selon la promesse faite à l'époque par le Conseil fédéral.

Depuis lors, le monde a complètement changé en raison de l'aggravation constante de la situation en matière de politique de sécurité. Même une menace à court ou moyen terme pour la Suisse n'est plus considérée comme improbable. Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, la guerre est arrivée en Europe pour y rester encore longtemps. Il serait irresponsable de ne pas remettre à l'avenir des munitions de poche à nos officiers, sous-officiers et soldats. Il est urgent d'agir, d'autant plus qu'en raison de l'insuffisance des stocks de munitions dans l'armée, il n'est pas certain que nous puissions mettre à disposition suffisamment de munitions pour la remise personnelle. La situation actuelle est en outre contraire au modèle de réussite de l'armée de milice : l'arme personnelle est certes stockée à la maison, mais pas les munitions. Même les pays étrangers, qui nous envient par ailleurs notre système de milice, sourient de cette disparité. La capacité de défense de l'armée est aujourd'hui au premier plan – elle doit commencer en priorité par l'équipement complet de nos militaires. Et aujourd'hui, cet équipement n'est tout simplement pas disponible.

L'ASM salue donc le fait que tant le CN Walter Gartmann (lors de la session spéciale, mai 2025) que le CE Werner Salzmann (lors de la session d'été, juin 2025) présenteront cette demande de remise à domicile des munitions de poche avec des motions correspondantes. L'ASM soutiendra ces motions de manière proactive.

**Contact :**

Colonel EMG Stefan Holenstein, Président ASM, +41 79 241 59 57

*L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) est une association faîtière militaire indépendante au sens de l'art. 6 al. 1 OAA. L'ASM regroupe actuellement – encore sans la FST – 37 associations et sociétés militaires (de sous-officiers, d'officiers et spécialisées), soit environ 100'000 membres. Elle a pour but le soutien mutuel dans les activités hors du service et prend résolument position sur les questions de politique de sécurité et de politique militaire.  
Cf. [www.vmg-asm.ch](http://www.vmg-asm.ch)*